

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2021-025

Eure Normandie Numérique

Réunion du 20 septembre 2021

**Objet : Election du Président, des vice-présidents et
du secrétaire**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 7.1 et 8.1 ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 20 septembre 2021 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Après élection par vote à bulletin secret :

- d'élire Nicolas Gravelle en qualité de Président avec 55 voix pour, 1 contre et 7 vote blanc et abstention sur 63 suffrages exprimés,
- d'élire James Blouin 1^{er} Vice-président avec 56 voix pour, 3 contre et 4 vote blanc et abstention sur 63 suffrages exprimés,
- d'élire Sylvain Bonenfant 2^{ème} Vice-président avec 55 voix pour, 1 contre et 7 vote blanc et abstention sur 63 suffrages exprimés,
- d'élire Jean-Claude Provost 3^{ème} Vice-président avec 56 voix pour, 0 contre et 7 vote blanc et abstention sur 63 suffrages exprimés,
- d'élire Frédéric Duché 4^{ème} Vice-président avec 61 voix pour, 0 contre et 2 vote blanc et abstention sur 63 suffrages exprimés,
- d'élire Daniel Jubert 5^{ème} Vice-président avec 53 voix pour, 3 contre et 7 vote blanc et abstention sur 63 suffrages exprimés,
- d'élire Guy Dossang 6^{ème} Vice-président avec 57 voix pour, 3 contre et 3 vote blanc et abstention sur 63 suffrages exprimés,
- d'élire Max Rongrais en qualité de secrétaire avec 58 voix pour, 0 contre et 5 vote blanc et abstention sur 63 suffrages exprimés,

ADOPTE

Fait à Evreux, le 20 septembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas Gravelle

